

#Résultats - #AssuranceSanté

CPMS, croissance soutenue, virage sociétal et innovations au service des assurés

Paris, le 21 mai 2025 – Entreprise familiale et française, CPMS poursuit une trajectoire de croissance soutenue et confirme son rôle d'acteur de référence dans la gestion des contrats de santé et de prévoyance. En 2024, près de 500 000 assurés ont bénéficié de ses services, un chiffre en forte hausse, porté par des investissements stratégiques dans l'innovation et une attention constante à la relation client. L'année 2025 marque une nouvelle étape clé avec l'adoption du statut de société à mission, inscrivant désormais les engagements sociétaux de CPMS dans ses statuts, et le lancement imminent de mySofie Pay, une avancée technologique destinée à supprimer l'avance de frais pour les assurés.

2024 : Une dynamique de croissance portée par la technologie et l'humain

Dans un contexte marqué par la pression sur le pouvoir d'achat et des attentes grandissantes en matière d'accès aux soins, CPMS a redoublé d'efforts en 2024 pour simplifier le parcours de santé et accélérer les remboursements.

Résultat : 80% des demandes sont désormais traitées en temps réel, grâce à des échanges informatisés optimisés avec la Sécurité sociale et les professionnels de santé. L'application MyCPMS, pensée pour faciliter le quotidien des assurés, permet d'agréger les remboursements de toute la famille, de simuler ses droits et de suivre précisément ses dépenses de santé.

Cette approche hybride, alliant digitalisation et relation humaine, fait la différence : le portefeuille client a bondi de près de 25 % en un an et le chiffre d'affaires progresse de 16 % par rapport à 2023.

« L'efficacité technologique n'a de sens que si elle s'accompagne d'un vrai lien humain. Pour CPMS, chaque assuré bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un conseiller qualifié, sans passer par un serveur vocal impersonnel. » souligne Eric Dana, PDG de CPMS

CPMS : une ambition claire pour l'avenir

2025 s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse : atteindre 1 million d'assurés d'ici 2028, tout en consolidant une gestion rigoureuse et une excellence technologique au service des assurés. Grâce à des investissements constants, une vision orientée vers l'innovation et un engagement sociétal fort, CPMS réaffirme son rôle de partenaire clé pour les assureurs, courtiers et entreprises, avec un objectif inchangé -garantir un accès facilité et sécurisé aux soins de santé.

En 2025, deux initiatives structurantes transformeront l'expérience assurée

CPMS achève son parcours pour devenir société à mission, consolidant son engagement en faveur d'une gestion de la santé plus solidaire, éthique et accessible à tous. Ce statut vient officialiser des principes déjà au cœur des actions de CPMS son objectif : Garantir un accès simplifié et sécurisé aux soins, quelles que soient les ressources financières de l'assuré. Également renforcer la transparence et la lisibilité des remboursements santé. Et aussi accompagner la transition numérique du secteur en privilégiant des innovations utiles et inclusives.

« Inscrire notre engagement sociétal dans nos statuts, c'est affirmer clairement que CPMS n'est pas seulement un gestionnaire de contrats : nous sommes un acteur engagé, responsable et au service des assurés », souligne Éric Dana, Président de CPMS.

En partenariat avec Visa et mySofie, CPMS lancera en juin en 2025 MySofie Pay, une révolution pour supprimer l'avance de frais auprès des professionnels de santé non pris en charge par l'Assurance maladie. Cette solution monétique innovante transformera le parcours de soins en permettant un paiement instantané pour le praticien comme le patient, des soins médicaux, sans avance de frais.

« Nous ne voulons plus que nos assurés aient à avancer de l'argent pour se soigner. MySofie Pay est une réponse concrète aux enjeux d'accessibilité à la santé et de pouvoir d'achat », ajoute Éric Dana.

<fin>

À propos de CPMS

CPMS, entreprise française familiale fondée en 1948 est dirigée par Eric Dana. Elle se positionne comme un acteur majeur de la gestion déléguée des contrats complémentaires santé et prévoyance en France pour le compte des assureurs, des courtiers et des entreprises. CPMS propose des solutions sur mesure pour optimiser les processus de gestion des soins de santé en s'appuyant sur des partenariats avec Zendesk, MySofie. Grâce à ses solutions innovantes, fort d'une équipe de près de 200 collaborateurs spécialisés en assurance de personne et d'une technologie de pointe, CPMS assure toute la chaîne de valeur des contrats individuels ou collectifs. Entreprise certifiée "Great Place to Work" et ISAE 3402 en 2024, CPMS est engagée dans un processus permanent de qualité. Gérant plus de 500 000 assurés, CPMS poursuit une croissance soutenue depuis plusieurs années et affiche un CA de 22M€ en 2024.

Contacts médias CPMS :

Agence Ozinfos

Éléonore Lacroix - 07 72 21 56 48 - cpms@ozinfos.com